

Analyse des réponses textuelles pour la délégation Sud-Est

Contexte institutionnel : voir <https://fr.calameo.com/read/00331938465b1a3bb3e0c?page=3>

- 501 agents : 149 chercheurs et 352 IT
- 18 structures de recherche
- 10 LMI
- Le siège
- 4 sites principaux : Clermont-Ferrand, Grenoble, Nice, Aix-Marseille

Consultation sur la restauration :

Descriptif des répondant.e.s

- 157 personnes ont répondu à la consultation soit près de 30 % des agents de la délégation Sud-Est
- 80 % de titulaire ; 20 % de CDD ou précaires
- 75 % d'IT ; 25 % de chercheur.e.s (sur la base des répondants – stagiaire, certains CDD et post-doc non pris en compte)
- 72 % en centre IRD ; 28 % hébergé.e.s
- 24 % sans subvention ni tickets-restaurant ; 60 % avec tickets restaurant ; 11 % subvention ; 5 % ne savent pas (1 CR, 3 DR, 2T, 1 stagiaire, 1 titulaire corps non précisé)
- 24 % ont accès à une restauration collective (soient seulement 38 personnes) ; 6 % ne savent pas
- 85 % des répondant.e.s souhaitent bénéficier de tickets restaurant en télétravail ; 10 % sont sans avis
- En présentiel : 77 % préfèrent les tickets-restaurant ; 19 % la restauration collective ; 4 % indifférents ; 1 seule personne ne veut aucun des deux

Analyse réponses textuelles

Pouvez-vous préciser les modalités d'accès et/ou les raisons d'inaccessibilité ? n = 60

Les personnes qui déclarent ne pas avoir eu d'accès à la restauration collective pendant le confinement évoquent la fermeture des restaurations collectives (18), l'absence de restauration collective en temps normal et donc a fortiori pendant le confinement (16), la bascule en télétravail (12), la mauvaise qualité ou les démarches administratives trop contraignantes (plusieurs fois évoquées notamment avec les restaurants universitaires - 7). Deux personnes signalent que leur restauration collective a fermé définitivement depuis le confinement. Une personne a pu se faire rembourser ses frais de repas. Enfin, trois personnes déclarent avoir eu accès à la Cafétéria du Crous à défaut du restaurant universitaire qui était fermé.

Avez-vous des propositions à faire pour améliorer la restauration à l'IRD n = 45

Commentaires n = 30

La lecture des propositions et des commentaires montrent que le sujet de la restauration est sensible.

Au total, 31 personnes témoignent de leur incompréhension de l'absence de tickets restaurant en télétravail. Sont évoqués la nécessité de manger tous les midis, y compris en télétravail (10) ; une pause d'une heure pour se faire à manger et manger étant trop courte même chez soi (2) ; les surcoûts liés au télétravail en chauffage et électricité non pris en charge par l'IRD auquel s'ajoute le retrait des tickets restaurant (6) ; le fait que les tickets restaurant sont un vrai plus en terme de pouvoir d'achat pour les petits salaires (2) ; le sentiment d'injustice avec des entreprises publiques et privées qui ont maintenus les tickets restaurant pendant le télétravail (11).

Dans les propositions, donner la possibilité à tous les agents de pouvoir bénéficier de tickets restaurant est très souvent sollicitée (28) dont la possibilité de mixer et ou de choisir entre restauration collective et tickets restaurant (16). Un sentiment d'injustice entre les agents du siège qui bénéficient des tickets restaurant et des autres agents est souligné par 10 répondants. Deux agents soulignent que le prix des tickets restaurant est trop faible au regard des prix pratiqués par les restaurations privés autour de leur lieu de travail. Certains indiquent utiliser les tickets restaurant pour faire leur course et préférer amener leur propre nourriture au travail pour manger bio.

Par ailleurs, cinq agents souhaitent avoir accès à une restauration collective (dont 2 un retour à une restauration collective de qualité pour les agents du siège), un agent suggère la mise en place d'une offre de restauration rapide. Deux agents souhaitent que les espaces de la restauration collective soient agrandis pour limiter les risques de transmission de Covid ; deux agents souhaitent que la salle commune de restauration à disposition dans leurs locaux soit mieux aménagée, également pour des raisons sanitaires.

Les problèmes d'informations et de relais sont également soulevés. Un agent propose une information systématique des droits de l'agent. Un agent se plaint de n'avoir jamais eu de réponse à sa demande d'information.

Propositions

- Des règles claires, cohérentes et justes.
- Une meilleure information des agents (au recrutement, à chaque changement de poste)
- Des personnes ressources identifiées dans les délégations régionales pour accompagner les agents pour leur demande de tickets restaurant ou la mise en place d'une restauration collective
- Des démarches proactives de l'IRD pour la mise en place d'une restauration collective de qualité, efficace, accessible et pratique. Faciliter les démarches administratives pour les agents. L'accès à un CROUS bruyant, au terme d'un labyrinthe administratif, de mauvaise qualité, avec une queue interminable n'est pas une solution respectueuse des agents.
- Le choix pour les agents entre une restauration collective (quand c'est possible), les tickets restaurant ou aucune subvention.

- L'amélioration des salles de restauration (plus d'espace, mieux équipé) dans les laboratoires pour les personnes préparant leur nourriture.